

Billet d'humeur de André Bailey en date du 02 Août 2012

Un pont, des tarifs

Suite aux diverses manifestations de GEMRé demandant la gratuité du pont, j'ai osé parler de libre circulation, car à aucun moment, il n'y a eu blocage du péage. Le péage a été effectuée avec de la petite monnaie, ce qui n'est pas contraire à la loi. De plus, tout s'est déroulé devant les forces de l'ordre sans aucune prise d'otage.

Quand vous parlez de flux destructeur, est ce que vous vous incluez dedans quand vous venez passer vos vacances sur l'île? Ou est ce que vous pensez à une famille d'ouvriers qui viennent passer leurs congés payés au bords de la mer?

Rassurez vous, ils viennent de moins en moins car ils n'ont plus les moyens, par contre leurs employeurs peuvent s'offrir des maisons sur l'île et ne pas payer le pont.

Si l'on suit votre raisonnement sur l'écotaxe, on pourrait proposer une "divine-taxe" pour les pèlerins se rendant à Lourdes pour en réduire le flux et toutes leurs nuisances induisent. Pourquoi pas une "détaxe-taxe" pour les Perpignanais se rendant en Andorre pour faire leurs courses parce que c'est moins cher et qui perturbent la vie sur cette route.

Est ce que dans ce pays, l'avenir est au retour de l'octroi, qui est une des causes de la révolution de 1789 et qui a été supprimé en 1943 mais que la loi autorise de nouveau sous le nom d'écotaxe?

Vous dites que je n'aime pas l'île étant contre la discrimination au péage et demandant un tarif unique. Dans ce cas là aucun rétais n'aime l'île de Ré. Tous les rétais sont, de fait, pour la gratuité. Chaque habitant de l'île a le choix de payer le pont ou alors d'utiliser son droit de résident et ainsi de bénéficier de la gratuité. Je sais que cette situation est rentrée dans les mœurs mais en l'extrapolant, j'aurais du mal à comprendre qu'une femme se face avorter et défende une loi anti-avortement. Différentes personnes... Différents droits.

J'imagine que vous pensez que les élus n'aiment pas l'île non plus, car les constructions de maisons se poursuivent accroissant votre flux destructeur. Rien n'est fait pour les saisonniers qui travaillent en nombre sur l'île et qui doivent pour beaucoup rentrer sur La Rochelle grossissant le trafic du pont. Les grosses poubelles qui se trouvaient sur le bords de la route ont disparues. L'accès aux déchetteries est devenu très restrictif pour les rétais et payant pour les non résidents ce qui incite aux dépôts sauvages, qui augmentent en conséquence. Les habitants ne sont pas incités à utiliser des composteurs pour réduire leurs déchets ménagers. Les poubelles publiques ne permettent pas de faire le tri sélectif.

Si le péage était une écotaxe alors le pont devrait être gratuit en hiver, augmenter aux grandes marées quand les pêcheurs à pieds viennent en masse et détruisent pour certains la faune et la flore, et les véhicules électriques devraient bénéficier d'un tarif préférentiel ainsi que de bornes de recharge.

Si certains ont peur que des vacanciers viennent juste pour la journée, déposer leurs déchets et répartir, alors pourquoi n'y a t il pas un tarif journée avec un ticket comme sur les autoroutes? Alors que les familles venant en vacances en voiture pour transporter leurs affaires et n'utilisant que leurs vélos une fois sur place paient l'écotaxe.

Pour accéder à Florac, qui est situé au cœur du Parc National des Cévennes et réserve mondiale de la biosphère, il n'y a aucune écotaxe.

Je ne suis pas jaloux des rétais même si je ne suis qu'un "rapporté" et même si j'entends parfois des "...oui, mais c'est un enfant du pays" ou des "...en plus, c'est un enfant du pays" qui en disent long. La discrimination c'est maintenant et c'est dans les tarifs du péage du pont. Le changement c'est pour quand?

André Bailey